

# Le mot des Doyens

**Olivier Palombi**  
Doyen de la Faculté de  
médecine de Grenoble



**Michel Sève**  
Doyen de la Faculté de  
pharmacie de Grenoble



“ La formation en Santé doit répondre aux attentes de la société. Les universités en charge de la formation des futurs professionnels de santé doivent être en mesure de proposer un environnement d'apprentissage moderne et évolutif. Pour cela nous avons besoin de votre soutien.

Cette année encore nous développons à grande échelle l'usage de la simulation afin d'offrir à chaque apprenant un environnement de formation adapté. Nos examens, sous forme d'examens cliniques objectifs structurés, nous permettent d'évaluer les compétences pratiques (savoir-faire et savoir-être). L'approche par compétences est donc la règle dans toutes les filières de formation en santé (médecine, pharmacie, maïeutique, kinésithérapie, soins infirmiers) de l'Université Grenoble Alpes.

La taxe d'apprentissage nous permet aussi d'intensifier nos actions en ce qui concerne la qualité de vie des étudiants, leur réussite dans les études et le développement d'une approche éthique et durable des métiers de la Santé.

Participer via la taxe d'apprentissage au soutien de nos Facultés de médecine et de pharmacie, c'est vous impliquer dans cette amélioration de la formation des professionnels de santé et chercheurs de demain.

Votre soutien est essentiel pour continuer à garantir la qualité des enseignements reçus par nos étudiants, leurs conditions de vie pendant leurs études et leur réussite ! ”

# Versement de la taxe d'apprentissage

## Qui est concerné ?

Toute entreprise soumise à l'impôt sur les revenus ou les sociétés : entreprise individuelle ou société, entreprise commerciale, industrielle ou artisanale, entrepreneur individuel, association, coopérative agricole ou groupement d'intérêt.

## Comment procéder ?

### 1. CALCULER

Le montant dû au titre de la masse salariale 2023

### 2. DÉCLARER ET PAYER

Ce montant à l'Urssaf ou à la MSA via la DSN

### 3. LE RÉPARTIR

Vers le ou les établissements d'enseignement, les organismes d'insertion ou d'orientation professionnelle de votre choix via la plateforme SOLTÉA (lien actif à partir du 27 mai 2024) [www.soltea.gouv.fr](http://www.soltea.gouv.fr).

- UAI Pharmacie 0381971L
- UAI Médecine 0382673Z
- UAI IFMK : 0382668U
- Et/ou choisir une formation éligible au sein de nos composantes (intitulé de diplôme, niveau de diplôme, code RNCP)

## Contact

Sandra LACHENAL - Service financier  
Facultés de médecine et de pharmacie  
Domaine de la Merci - 38700 La Tronche  
04 38 38 82 82

[sandra.lachenal@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:sandra.lachenal@univ-grenoble-alpes.fr)



DU 27 MAI AU 4 OCTOBRE 2024

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

Prenez part à la formation des  
professionnels de santé de demain !

CS 40700  
38058 Grenoble Cedex 9, France  
Tel.: +33 (0)4 57 42 21 42  
[www.univ-grenoble-alpes.fr](http://www.univ-grenoble-alpes.fr)

**UGA**  
Université  
Grenoble Alpes

**SECTEUR  
SANTÉ**  
Université Grenoble Alpes

# Choisir le Secteur santé

Le Secteur santé, qui regroupe les Facultés de médecine et de pharmacie, organise la formation des étudiants dans les différentes spécialités médicales et chirurgicales, la maïeutique ainsi que la pharmacie hospitalière, la pharmacie industrielle et d'officine. Nous contribuons également à la formation de certaines professions paramédicales, pour un total de **plus de 10 100 étudiants** !

Nous proposons par ailleurs un panel de formations bac+3 à bac+5 préparant les futurs professionnels de la recherche biomédicale et des industries de santé : Licence Pro dans les biotechnologies appliquées à la santé, la cosmétique et l'agro-alimentaire ; Master Ingénierie de la Santé.



## L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE AU COEUR DE NOS PROJETS :

Nos facultés se distinguent par des projets innovants et originaux, sélectionnés par l'appel d'offres national « Idex » (Initiatives d'Excellence) et dans le cadre du plan national France 2030 (Compétences et Métiers d'Avenir BioProduction) :

- ▶ Accompagnement des étudiants en première année des études de santé par des tutorats hebdomadaires tout au long de l'année et organisation des épreuves en mode dématérialisé.

- ▶ Une coopération inédite inter-étudiants de médecine, de pharmacie, de maïeutique, de kinésithérapie et de soins infirmiers pour assurer le service sanitaire, promouvant la santé auprès des collèges et lycées de l'académie.
- ▶ Un centre de simulation fédératif, en cours de création, pour mettre en oeuvre des dispositifs pédagogiques innovants et associer l'ensemble des acteurs du secteur santé de l'Université Grenoble Alpes et du Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes, avec la participation d'étudiants en arts du spectacle dans le rôle du patient.
- ▶ Le BiotechLab, une plateforme semi-industrielle et un FabLab pour une formation par la pratique et l'apprentissage par projet dans le domaine de la bioproduction et de la conception de dispositifs médicaux innovants
- ▶ Création du DUPGA : Département Universitaire des Patients Grenoble Alpes, destiné aux Patients engagés dans l'enseignement et dans la recherche auprès des équipes pédagogiques en s'impliquant dans le changement de paradigme du faire « pour le patient » en faire « avec le patient »

Nos étudiants sont les garants de notre santé de demain, en investissant pour eux, vous investissez pour vous !

## Projets réalisés grâce à vous

Vos versements ont permis de financer de nombreux équipements pour nos salles pédagogiques :

- ▶ Aménagement de nos salles pour répondre au besoin d'enseignement à distance
- ▶ Achat de matériel pour nos plateformes de travaux pratiques



- ▶ Acquisition de matériel en orthopédie et pharmacie expérimentale



- ▶ Enrichissement du Jardin botanique pour l'enseignement des plantes médicinales
- ▶ Création de 2 salles de pédagogie active : grâce à vous, nos étudiants ont pu expérimenter de nouvelles méthodes d'enseignement !



## Projets à venir

- ▶ Financement d'équipements pour notre centre de simulation
- ▶ Achat de matériel pour la formation des étudiants au BiotechLab
- ▶ Amélioration de l'équipement de nos salles pour les visioconférences
- ▶ Achat de matériel pour une salle de visualisation 3D, de la molécule au patient
- ▶ Création d'un labyrinthe pédagogique tout public au sein du Jardin botanique

